

Newsletter OTRE ILE DE FRANCE du 25 septembre 2020

Edito : Contre l'écotaxe, un ministre des transports qui se bouge ? et le congé de paternité dans tout ça ? de quoi parfois devenir rouge, voire rouge écarlate...

Je ne vous parlerai pas de notre ministre qui se bouge quand il s'agit de s'opposer à une ecotaxe dans l'aérien (mais sans doute parce qu'il est pilote ?), ni [du plan de massacre dans l'automobile](#) ou les aides à la transition énergétique seront compensées par une taxe sur le poids des véhicules (et y compris des batteries ?).

Je ne parlerai pas non plus de la Consultation Citoyenne pour le Climat dont nous avons parlé déjà la semaine dernière, et dont pourtant [le dossier complet remis aux organisations professionnelles](#) est vraiment à même de susciter plus qu'interrogations et inquiétudes.

Qu'il s'agisse d'instaurer une nouvelle formation obligatoire à la conduite éco de 2 jours tous les 2 ans pour les professionnels, ou en matière fiscale l'idée de : Créer une vignette poids lourds et supprimer la taxe à l'essieu.

SDB1.5 : « Pour inciter au report vers des moyens de transport de marchandises moins émetteurs en gaz à effet de serre, sans désavantager les transporteurs nationaux, la Convention citoyenne propose de créer une vignette payée par l'ensemble des poids lourds, français et étrangers, qui empruntent les routes françaises, et, en parallèle, d'abaisser la taxe à l'essieu pour les entreprises. »

Nous en avons bien étendu parlé aux députés avec lesquels nous sommes en contact, pour leur dire que nous étions d'accord avec la 2ème partie de la proposition, mais beaucoup moins avec la première car certains avaient déjà essayé et ça n'avait pas marché.... A quelques jours de la présentation du projet de loi de finances pour 2021, il est plus qu'urgent d'aider le transport, que de le taxer à nouveau, surtout en mode franco-français, à un moment où le gouvernement cherche (une nouvelle fois ?) à [supprimer 150 millions d'euros de petites taxes inutiles](#).

Je ne vous parlerai donc pas non plus au risque de me répéter de [la journée sans voiture](#), ni de [la journée mondiale pour le climat](#), ni du camion et de l'autocar bashing, qui sont les grands oubliés du plan de relance.

Les autocars de tourisme, mal aimés et rejetés des grandes métropoles, particulièrement de Paris et de la petite couronne, risquent d'ailleurs de mobiliser à nouveau début octobre. On ne va donc pas se fâcher tout [rouge, ni même rouge écarlate](#) pour si peu....

Non je vais vous parler d'une autre annonce de la semaine, pas spécialisée transport, celle de [l'allongement du congé paternité de 14 à 28 jours](#), qui aura forcément des conséquences spécifiques dans les PME des secteurs en tension à population essentiellement masculine comme le transport, et qui sera mon coup de gueule du jour.

Je l'avais déjà dit en 2001 quand la ministre de la famille Madame Royal (déjà elle..) avait porté le congé naissance de 3 à 14 jours sans concertation, avec des réactions similaires à celles que l'on retrouve aujourd'hui sur les réseaux sociaux de certains de nos chefs d'entreprises, y compris de femmes.

Mesure dont j'ai pu bénéficier à l'époque, la tendance générale étant à l'égalité homme- femme, c'est une mesure formidable en ce sens, et de quoi vous plaignez vous, ce ne sont pas les entreprises qui paient mais la sécurité sociale...



Oui, mais qui paie la sécurité sociale ? Et au-delà du coût, un rapide calcul sur un coin de table conduit à estimer que 14 jours supplémentaires de congés par salarié, c'est dans la vie d'un homme salarié 28 jours potentiels sur une activité professionnelle de 40 ans avec 2 enfants en moyenne par homme (et encore, on connaît bien le nombre d'enfants par femme, beaucoup moins celui par homme.... Et peu de conducteurs routiers ont réellement 40 ans de vie professionnelle, pouvant partir en CFA dès 57 ans...).

Cela représente donc un absentéisme supplémentaire potentiel de 0,7 jour par an, qui s'ajoute aux 0,7 jour accordé en 2001. C'est donc 1,4 jours par an par salarié qu'il convient de trouver (sur un potentiel d'activité de l'ordre de 220 jours par an par salarié et encore, une fois défalqué les jours fériés, congés payés, mais pas les autres absences pour maladie, formation, FCO, etc...)...

Les optimistes diront que c'est formidable, cela va permettre de créer des centaines d'emplois, pour remplacer cette 0,7 journée non travaillée.... Par exemple 1114 nouveaux conducteurs équivalents temps plein selon nos calculs pour remplacer ces nouveaux pères partis 14 jours de plus, et à condition qu'on les trouve sur le marché du travail. Sinon, la France perdra encore des parts de marché... (à moins que la mesure s'applique aussi en Europe d'Est ?)

Les grincheux diront que l'on ne peut même pas demander lors d'un entretien d'embauche à un futur salarié si sa femme va accoucher, et qu'une femme au moins ça se voit, et qu'on n'embauche pas un saisonnier en déménagement sur juillet-août pour qu'il passe un mois en congés paternité !

Alors pour mettre une dose d'optimisme, on dira que cette mesure est bonne pour nos retraites, pour l'égalité hommes-femmes, pour l'attractivité de nos métiers (même si elle ne lui est pas réservé), et puis les patrons de PME retrouvent l'optimisme. [Une entreprise sur deux anticipe désormais un retour rapide à la normale](#) de son activité.. ah bon ?

2) Qualité de l'air : pour améliorer la qualité de l'air en zone urbaine, Barbara Pompili et Jean-Baptiste Djebbari annoncent la création de 10 zones à faibles émissions dès 2021

Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique et Jean-Baptiste Djebbari, ministre délégué chargé des Transports, ont annoncé la publication d'un décret marquant une étape clé dans la lutte contre les émissions de particules fines et d'oxydes d'azote issus du trafic routier, qui permettra à la France de disposer d'une dizaine de zones à faibles émissions mobilité dès 2021.

Le décret n°2020-1138 du 16 septembre 2020 relatif « au non-respect de manière régulière des normes de la qualité de l'air donnant lieu à une obligation d'instauration d'une zone à faibles émissions mobilité » a été publié au Journal officiel du 17 septembre 2020.

Ce texte vise à créer des « zones à faibles émissions » (ZFE) dans plusieurs agglomérations. Ces zones existent déjà dans les métropoles de : Grenoble, Lyon et Paris.

Le ministère de la Transition écologique a indiqué que de nouvelles ZFE seront mises en place dans les métropoles de : Aix-Marseille-Provence, Montpellier-Méditerranée, Nice-Côte d'Azur, Rouen-Normandie, Strasbourg, Toulon-Provence. A lire [sur le site et dans l'Edito national de l'Otre](#) et [sur le site du Ministère](#).

2-2) Un projet de décret relatif aux critères caractérisant les autobus et autocars à faibles émissions soumis à consultation

Le ministère de la Transition écologique a mis en ligne, mardi 15 septembre 2020, un [projet de décret](#) relatif aux critères caractérisant les autobus et autocars à faibles émissions. Le texte est soumis à [consultation](#) publique jusqu'au 6 octobre. Il "complète la définition des deux groupes de véhicules à faibles émissions existants en fonction de la source d'énergie utilisée, et en crée un troisième. Il précise la classification des véhicules hybrides au sein de ces groupes", indique sa notice. Il crée également "trois zones A, B et C au sein desquelles se situent les itinéraires des véhicules concernés pour l'exécution d'un transport routier urbain ou non urbain de personnes". Il s'agit avec ce texte de tenir compte des résultats d'une concertation, menée en mai 2019 auprès d'une quarantaine d'acteurs (collectivités, opérateurs de transport, constructeurs...), explique le ministère.



2-3) L'Union européenne bientôt plus sévère sur les émissions de gaz à effet de serre

L'AFP s'est procuré le Plan d'action climat rédigé par la Commission européenne, dans lequel cette dernière précise ses objectifs : doubler la part d'électricité issus des renouvelables par rapport au niveau actuel, « à 65 % ou plus », et de doubler le rythme de rénovation énergétique des bâtiments. L'industrie serait sommée de réduire ses émissions de 25 % par rapport à 2015. La part d'énergies renouvelables dans les transports devrait s'élever à « environ 24 % » d'ici à 2030, soit un triplement. A [lire dans France Routes](#)

3) Renforcement du dispositif de contrôle des fraudes au chômage partiel

Si la procédure de demande a été volontairement simplifiée pour permettre aux entreprises d'en bénéficier rapidement, les services de l'Etat se sont immédiatement mobilisés pour contrôler les fraudes

Face à cet afflux massif de demandes, des moyens ont été mis en œuvre pour effectuer des contrôles tout au long de la chaîne du processus d'indemnisation :

Contrôle a priori via un système embarqué détectant les SIRET inactif ou les demandes multiples ;

Croisement des données mises en œuvre progressivement (info légale, DSN) ;

Un contrôle a posteriori sur pièces et places par les équipes du ministère du Travail ;

Un contrôle par l'organisme payeur ASP d'adresses mail frauduleuses ;

Ces outils ont été accompagnés d'une coopération étroite interservices pour lutter contre la fraude au niveau national et local. Les contrôles sont effectués tout au long de la chaîne du processus d'indemnisation : plusieurs contrôles a priori tout au long du processus et après le paiement de l'indemnisation (contrôles a posteriori sur pièces ou dans l'entreprise).

A ce jour, plus de 220 000 contrôles ont été menés a priori et plus de 50 000 contrôles menés a posteriori (après le versement de l'indemnisation).

La fraude au total est évaluée à 225 millions d'euros dont plus de la moitié a déjà été bloquée ou récupérée sur un dispositif global de 30 milliard €.

Pour continuer à lutter efficacement contre la fraude de nouvelles dispositions sont en cours de déploiement :

-Une aide au contrôle via un outil informatique

-Un puits de données auprès de L'ASP

-Un allongement des délais de contrôle de 2 à 15 jours pour limiter la délinquance astucieuse

La coopération étroite entre les services du ministère du Travail et du ministère des Comptes publics (services fiscaux, URSAFF, DGEFP, DGT et Tracfin) sera renforcée.

4) J'ai été en contact à risque avec une personne malade du COVID? [Télécharger la fiche officielle du Ministère](#)

5) Covid-19 : quels impacts sur les comportements et les politiques de transport ?

Que révèle la crise du coronavirus sur les comportements de mobilité des Français ? Peut-on en tirer des enseignements sur la maîtrise des émissions de gaz à effet de serre du secteur des transports ?

La pandémie a occasionné avec le confinement une restriction inédite des libertés de déplacement et des échanges marchands, bloquant une très large partie de la société et de l'économie nationale.

Elle a confirmé ainsi la place centrale qu'y occupe la mobilité, dans son acception systémique englobant tant les besoins que les pratiques de déplacement.

Bien que les conséquences sanitaires et économiques soient encore incomplètement cernées, il reste intéressant de scruter les effets potentiels de cette crise sur les usages en matière de mobilité. Pour respecter la neutralité carbone en 2050, un accompagnement vers plus de sobriété en ce domaine, par la modération des mobilités, reste vraisemblablement indispensable, au-delà des seuls progrès technologiques comme l'électrification des véhicules. Cela implique des changements de comportement individuel comme d'organisation collective complexes à engager et plus ou moins longs à installer.

En quoi la crise sanitaire actuelle est-elle un facteur d'accélération ou au contraire d'aggravation ? Quels enseignements peut-on en tirer en matière de politique publique ? A [lire sur Strategie.gouv.](#)



6) Covid-19 : défaillances d'entreprises, août 2020

Depuis 2016, une baisse continue du nombre de défaillances d'entreprise est enregistrée en France pour arriver à 50.134 défaillances d'entreprise en 2019.

A fin août 2020 sur 12 mois glissants, 37.769 défaillances sont comptabilisées, soit une baisse de 27%, par rapport à la période précédente.

Les entreprises les plus touchées sont toujours majoritairement des TPE et PME (principalement en Ile-de-France et dans le BTP, avec moins de 3 ans d'existence).

Il est important de rappeler que si la décrue des défaillances était amorcée en France de manière significative à partir du 2nd semestre 2019, les mesures gouvernementales prises consécutivement à la crise (suspension provisoire des audiences, aides gouvernementales) ont artificiellement accentué la baisse du nombre de procédures collectives ces derniers mois.

Dans le transport, sur les 172 procédures qui ont pu aboutir entre avril et juin, 150 ont fait l'objet d'une liquidation judiciaire directe.

7) Sécurité routière : bilan 2019 de l'ONISR

L'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR) a mis en ligne son rapport 2019 l'accidentalité routière.

L'année 2019 présente une stabilisation de la mortalité routière. 3.498 personnes sont décédées sur les routes de France (+10 par rapport à 2018). La mortalité est en hausse dans les Outremer (+ 5,8 % par rapport à 2018) mais est stable en métropole (- 0,1 %).

En France métropolitaine, par rapport à 2010, le nombre de décès de piétons stagne, celui des cyclistes augmente de + 34 %, et les décès de seniors (65 ans et plus) de + 11 %.

3.498 personnes ont perdu la vie sur les routes de France en 2019 (+ 0,3 % par rapport à 2018), dont 3 244 en France métropolitaine (- 0,1 %) et 254 dans les Outre-mer (+ 5,8%). Malgré la stagnation à l'échelle de l'ensemble du territoire, le nombre de tués n'a jamais été aussi faible en France métropolitaine, avec 4 tués de moins qu'en 2018, année record.

La France (métropole) est au 13e rang de l'Union européenne en termes de mortalité routière rapportée à la population : 50 personnes ont été tuées par million d'habitants ; ce taux est de 92 en Outre-mer. En métropole sur la période 2015-2019, seuls 25 départements sont en-dessous de la moyenne nationale.

La mortalité rapportée au trafic (en milliards de km parcourus par les véhicules) se maintient au niveau historiquement bas de 5,2 atteint en 2018 en France métropolitaine. [Lire le rapport.](#)

8) Le MEDEF Île-de-France se mobilise pour booster l'apprentissage en organisant depuis le 22 septembre jusqu'au 16 octobre prochain le salon virtuel de La Fête des Métiers avec l'ensemble des acteurs de l'emploi et de la formation d'Île-de-France.

30 entreprises, 70 écoles, 12 fédérations seront présentes ; et 10 000 contrats d'alternance seront proposés aux jeunes. A cette occasion, le MEDEF Île-de-France organise avec Défi métiers une série de webinaires pour accompagner et guider les employeurs et les DRH face aux enjeux et nouveaux défis auxquels ils sont confrontés : L'offre d'apprentissage en Ile-de-France : Comment la repérer ?

Vendredi 25 septembre de 11 à 12h - C. Gwet, Responsable information sur l'offre de formation, Défi-métiers.

Le lien formation - emploi, entre chimères et réalités : De quelles formations sont issus les actifs exerçant un métier donné ? Quel métier exerce les actifs diplômés d'une formation donnée ?

Mardi 29 septembre de 11 à 12h - B. Pardini, Responsable des études, Défi-métiers.

Quels sont les « métiers » dits « de demain » ? Regard expert sur l'évolution des métiers et des emplois. Jeudi 1er octobre de 11 à 12h - B. Barbier, Directeur Défi-métiers.



9) Perspectives économiques et coûts du TRM - Septembre 2020

« La reprise reste hésitante et l'économie mondiale navigue à vue, victime de l'onde de choc de l'épidémie de covid-19.

Malgré un certain rattrapage qui a suivi la phase de confinement, l'économie française devrait connaître sur l'année 2020 une récession sans précédent depuis 70 ans, comprise entre -7 % et -10 % pour les scénarios les moins pessimistes. Le niveau final dépendra largement de la conjoncture du 4e trimestre et donc de la maîtrise de la crise sanitaire et de ses impacts par la population et son gouvernement.

Côté TRM, après le déconfinement et un premier rebond, la dynamique s'avère insuffisante. Sur 12 mois l'évolution du chiffre d'affaires du TRM reste négative.»

Le document ci-joint a été publié cette semaine sur le site web du CNR [au lien ci-après](#)

10) Logistique urbaine : Paris lance deux nouveaux pilotes cet automne

Si les conditions sanitaires le permettent, Ville de Paris prévoit de lancer deux expérimentations d'ampleur en logistique urbaine dès cet automne. Dévoilées lors d'un webinar du Club Demeter le 9 septembre, elles seront menées sur l'ensemble des 13e et 4e arrondissements. Une première à cette échelle pour Paris.

Dans le 13e arrondissement, la première expérimentation vise à tester des livraisons à horaires décalés avec protocoles et équipements adaptés. Dès octobre et jusqu'à la fin de l'année, elle fait intervenir Club Demeter et ses membres, des points de vente, Certibruit et Bruitparif. « Son objectif est de mieux comprendre les freins et leviers pour un déploiement à grande échelle des livraisons à horaires décalés à partir de mesures de bruit et d'enquêtes d'opinions auprès des riverains », présentent Laurence Morin et Martine Vazquez chargées de projet « Logistique urbaine » à Ville de Paris. Pendant et à l'issue de ce pilote devant servir à rédiger des recommandations, la municipalité parisienne s'engage « à soutenir le déploiement de la labellisation Certibruit, à étudier d'éventuelles évolutions réglementaires, à valoriser les entreprises impliquées et à apporter son soutien financier ». A [lire dans Stratégie logistique](#)

11) Total et le SIGEIF ouvrent une nouvelle station GNV à Gennevilliers

Après plusieurs mois de travaux d'aménagement, Total a ouvert début août sa plus grande [station GNV](#) dans le port de Gennevilliers (92), deuxième port fluvial d'Europe.

Sélectionné par appel d'offres par SIGEIF Mobilités, la SEM du SIGEIF, Total a réalisé la conception et la construction de la station dont il assurera également, sous sa propre marque, l'exploitation et la maintenance pour le compte du syndicat d'énergie. Ouverte 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, la station de Gennevilliers est équipée de quatre pistes poids lourds. Toutes sont munies de pistolets NGV1 et NGV2 et permettent jusqu'à quatre remplissages simultanés. A [lire sur Gaz-mobilite.fr](#)

12) L'évaluation du Plan de Déplacements Urbains d'Ile-de-France est prolongée jusqu'au mois d'octobre Ile-de-France Mobilités souhaite alimenter en données l'évaluation du Plan de Déplacements Urbains (PDUIF) afin de contribuer aux futures réflexions de celui-ci et plus globalement des politiques régionales de mobilité et d'aménagements de voirie, en particulier sur le volet concernant l'accompagnement des territoires. À cette fin, Ile-de-France Mobilités a adressé courant janvier 2020 à l'ensemble des communes d'Ile-de-France des enquêtes sur leurs actions dans les domaines suivantes :

L'accessibilité de la voirie : <http://www.pduif.fr/accessibilite-2019.html> ;

Le stationnement voiture sur voirie : <http://www.pduif.fr/stationnement-2019.html> ;

Le stationnement vélo dans l'espace public : http://www.pduif.fr/stationnement_velo-2019.html.

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter l'équipe PDUIF via pduif@iledefrance-mobilites.fr

13) Un guide indispensable pour organiser un transport scolaire sûr et de qualité

Le Guide pour la sécurité des transports scolaires à l'usage des décideurs locaux et de leurs partenaires est désormais disponible. Validé par la Direction de la sécurité routière (ministère de l'intérieur), la Direction



générale des infrastructures, des transports et de la mer (ministère de la transition écologique et solidaire) et la direction générale de l'enseignement scolaire (ministère de l'éducation nationale), ce document est le fruit d'un travail partenarial de longue haleine. Le comité de rédaction) s'est ainsi réuni depuis novembre 2018 à raison d'une réunion par mois au ministère de l'intérieur.

Ce guide, publié pour la première fois en 1989, a été régulièrement actualisé (2000, 2006, 2011). Cette édition 2020 a repris le même plan mais a été profondément réécrit pour prendre en compte les nombreuses évolutions législatives, réglementaires, jurisprudentielles et organisationnelles de notre secteur d'activités ces dernières années. Son objectif est toujours le même : diffuser les « bonnes pratiques » en termes de transport scolaire pour accompagner les organisateurs dans leurs décisions.

L'ANATEEP se réjouit de la diffusion d'un outil aussi utile au service des collectivités organisatrices de transports d'élèves. [Lire le Guide](#) sur le site de l'Anateep.

14) Demande de report d'applicabilité de l'obligation d'équiper les véhicules de plus de 3,5t d'une signalisation matérialisant les angles morts

Un courrier commun OTRE, FNTR, FNTV et Union TLF a été adressé ce jour à la Direction Générale de l'Energie et du Climat [DGEC](#) et à la Direction Générale des Infrastructures des Transports et de la Mer [DGITM](#), demandant le report d'applicabilité de l'obligation d'équiper les véhicules de plus de 3,5t d'une signalisation matérialisant les angles morts.

Pour rappel, l'article [R-313-32-1 du code de la route](#), introduit par [l'article 55 de la loi n°2019-1428 du 24 décembre 2019](#) d'orientation des mobilités, impose que les véhicules de plus de 3,5 tonnes soient équipés, à compter du 1er janvier 2021, d'une signalisation matérialisant la position des angles morts.

Au cours de l'année 2019 et 2020, les organisations professionnelles du Transport Routier de Marchandises et de Voyageurs dont l'OTRE ont été consultées sur les projets de texte d'application.

La sécurité routière constitue un enjeu majeur pour les entreprises de transport de marchandises et de voyageurs, qui œuvrent au quotidien pour rendre une route plus sûre à l'ensemble des usagers. Malgré une importante mobilisation de la Profession sur le sujet, plusieurs accidents impliquant des usagers vulnérables ont été constatés. Conscients de la nécessité de mettre en œuvre des mesures visant à réduire ce risque, les Organisations Professionnelles ont alerté cependant les ministères concernés sur l'impossibilité pratique d'appliquer ces textes à compter du 1er janvier 2021, soit moins de 2 mois après leur parution au journal officiel ! En effet, les transporteurs ont besoin d'un délai raisonnable pour s'approvisionner en vignettes auprès des fabricants et organiser leur apposition sur l'ensemble de leur parc. Par ailleurs, plusieurs difficultés doivent être prises en considération :

- le délai de fabrication des vignettes et les coûts d'achat engendrés pour les entreprises déjà très fragilisées financièrement par le contexte sanitaire actuel ;
- l'importante activité en période de fin d'année dans certains secteurs de commerce rendant impossible l'immobilisation du parc à grande échelle ;
- la difficulté, notamment pour les loueurs, de regrouper les véhicules du parc dispersés sur l'ensemble du territoire national ;
- l'importante charge d'intervention dans les ateliers pour apposer ces supports.

C'est pourquoi, au regard de l'ensemble de ces éléments, les Organisations Professionnelles ont demandé qu'une période transitoire de 6 mois, entre le 01/01/2021 et le 30/06/2021, soit ajoutée dans les textes afin de permettre aux transporteurs de se mettre en conformité.

15) Infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE)

L'Union française de l'électricité (UFE) vient de rendre public [un nouvel outil cartographique](#) qui dresse l'état des lieux, département par département, du déploiement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) accessibles au public.



Les territoires étant au cœur de l'accompagnement des nouvelles mobilités, l'UFE a souhaité grâce à ces cartes proposer un outil à destination des acteurs territoriaux et institutionnels engagés dans la mise en œuvre de la politique énergétique française, notamment en termes de mobilité électrique.

En mai 2018, le Contrat stratégique de la filière automobile a fixé un objectif d'un million de véhicules électriques et hybrides rechargeables en circulation et de 100.000 points de recharge d'ici à 2022.

16) En bref, vu dans la presse

Budget : le gouvernement veut supprimer pour 150 millions d'euros de petites taxes

La chasse aux taxes qui rapportent peu et dont le recouvrement peut s'avérer complexe n'est pas finie. Dans le prochain budget, le gouvernement vise 150 millions d'euros de suppressions. A [lire dans les Echos...](#) Moment de supprimer enfin la taxe à l'essieu ?

Le tramway trace son chemin en Ile-de-France

Nouveau terminus sur le T4, études pour le prolongement des T10 et T11... En cette rentrée 2020, le tramway continue de tisser sa toile en Ile-de-France. La région mise sur ce mode de transport plus régulier que le bus et moins coûteux que le métro. A [lire dans le Parisien...](#) et pour Altival, on y pense ???

Convention climat : le projet de loi n'est pas pour demain ([challenges.fr](#)). Alors que les propositions de la Convention citoyenne pour le climat ont été présentées à l'Élysée le 29 juin dernier, la loi qui doit en découler ne devrait voir le jour que dans plusieurs mois.

Pollution de l'air : la Cour des comptes pointe des résultats insuffisants

Principe du pollueur payeur loin d'être appliqué, moyens insuffisants, ou manque de cohésion entre le niveau national et local. Dans un rapport publié mercredi, la Cour des comptes dresse un bilan mitigé de la lutte contre la pollution de l'air alors même que les risques sanitaires et environnementaux sont connus. ([lesechos.fr](#)).

Prime à la conversion : conditions et nouveau montant de l'aide ([journaldunet.com](#)).

Tesla veut proposer une voiture électrique à 25 000 dollars d'ici trois ans ([capital.fr](#)). Tesla se dit confiant dans sa capacité à offrir une voiture électrique à 25 000 dollars d'ici trois ans. C'est 13 000 dollars de moins que le prix actuel du modèle de base.

Camion électrique. Etats-Unis : gigantesque arnaque, le camion électrique fait flop. Nikola, qui se présente comme le "Tesla du poids lourd", se révèle être une vaste fraude, propulsée par les promesses jamais tenues de son patron. A [lire dans l'Humanité](#)

Conjoncture : Les embauches dans le privé remontent à leur niveau d'avant-crise sanitaire

Hors intérim, le nombre de déclarations d'embauches de plus d'un mois a augmenté de 9,8 % le mois dernier. Un chiffre montrant que le marché de l'emploi se remet peu à peu de la crise sanitaire, mais qui doit toutefois être interprété avec prudence. [LES ECHOS](#)

Trésorerie, carnet de commandes: les patrons de PME retrouvent l'optimisme

Une entreprise sur deux anticipe désormais un retour rapide à la normale de son activité. C'est 14 points de plus qu'à la fin avril.

Selon le dernier baromètre Bpifrance-Rexecode sur la trésorerie, l'investissement et la croissance des PME, que dévoile l'Opinion, les dirigeants des TPE et PME apparaissent plus optimistes début septembre 2020 que lorsqu'ils ont été interrogés en avril, et même que lors de l'enquête semestrielle réalisée par Bpifrance Le Lab en juin dernier. Ils attestent d'un rebond d'activité après le choc du confinement. A [lire dans l'Opinion](#).

La vague de plans sociaux va bien déferler sur la France

Jusqu'à présent, le nombre de plans sociaux reste très mesuré au regard des effets de la crise sur l'emploi. Mais la situation pourrait rapidement se dégrader. [LE FIGARO](#). Faudrait savoir !



Chantiers d'urbanisme à Paris : la droite veut peser dans le débat

Bercy-Charenton, TEP Ménilmontant... Ces gros projets d'aménagement doivent être remis à plat. Mais l'opposition a bien l'intention de s'imposer dans les discussions entre socialistes et écologistes. [LE PARISIEN](#)

Total va arrêter le raffinage à Grandpuits, en Île-de-France

Le pétrolier veut reconverter le site dans le cadre d'un projet baptisé «Galaxie», d'après de sources syndicales. [LE FIGARO](#)

Formation : bras de fer sur les fonds pour la reconversion des salariés

Le Medef réclame 400 millions de plus pour aider les salariés dont l'emploi est menacé par la crise à rebondir dans un secteur porteur. L'argent ne manque pas, et il faut engager une réflexion de fond avant de rajouter au pot, rétorque-t-on en interne au ministère du Travail. [LES ECHOS](#)

La majorité des sociétés ne touchent pas à leur prêt garanti par l'État

Le PGE est utilisé comme matelas de sécurité par 60 % des bénéficiaires. [LE FIGARO](#)

Relocalisations : l'impossible retour des emplois perdus

Relocaliser pour réindustrialiser la France: malgré le volontarisme du gouvernement, ce ne sera possible que dans les secteurs robotisables et ne créera pas d'emplois massivement, selon des économistes. Il s'agira plutôt d'une transformation des emplois avec des compétences techniques plus poussées. [LA TRIBUNE](#)

TGV, trains régionaux : la SNCF défiée par ses rivaux

Plusieurs opérateurs européens veulent profiter de l'ouverture du marché français à la concurrence. [LE FIGARO](#)

Baisse d'impôts : gare aux contreparties pour les entreprises

La montée du débat sur la conditionnalité des aides risque de peser sur le plan de relance et l'investissement. Quelques nettoyages de petites taxes ou de niches fiscales, pas de hausses d'impôts : la première partie du projet de loi de finances, dédiée aux recettes, sera principalement marquée cette année par la baisse de dix milliards d'euros des impôts de production. Un dispositif qui s'accompagne du traditionnel débat sur « les cadeaux aux entreprises ». [A lire dans l'Opinion](#)

Les pistes du Sénat pour réformer les concessions autoroutières

Le rapport de la commission d'enquête sur les autoroutes préconise de préparer la fin des concessions actuelles et surtout de récupérer une part plus importante de la rentabilité des sociétés autoroutières. [A lire dans l'Opinion](#)

Les autoroutes au cœur des contradictions françaises

La privatisation des autoroutes et les principes de leur fonctionnement sont critiqués au-delà de toute rationalité, écrit Olivier Babeau. On veut rouler sur des autoroutes parfaites. On voudrait que les routes soient gratuites. On dénonce les profits des concessionnaires. On oublie que 40 % du péage revient à l'Etat. [A lire dans les Echos](#)

Les délégations des vingt vice-présidents de la Métropole du Grand Paris ont été attribuées

Le nouveau bureau de la Métropole du Grand Paris, présidé par l'ancien ministre Patrick Ollier, a tenu sa première réunion, au cours de laquelle les délégations des vice-présidents ont été annoncées, avant de recueillir l'accord unanime des membres du bureau. [A lire dans Parisvox](#)

Île-de-France : Valérie Pécresse abat ses cartes sur le terrain écologique

La présidente de la région Ile-de-France a dévoilé ce jeudi 192 propositions en faveur de l'écologie. A six mois des régionales, elle promet 10 milliards d'euros de dépenses dans ce domaine sur la période 2020-2024. [LES ECHOS](#)



Pécresse siffle la fin de la guerre des maires franciliens de droite

L'importante association des maires d'Île-de-France, Amif, sera présidée par Stéphane Beudet avec, pour premier vice-président, Jean-Philippe Dugoin-Clément. Les deux élus essonniers se sont réconciliés in extremis, sous la houlette de Valérie Pécresse. [LES ECHOS](#)

Covid-19 : l'Île-de-France est-elle vraiment la seule région où l'épidémie a cessé de progresser ?

Selon les statistiques de Santé publique France, le nombre de reproduction dans la région est inférieur à 1, ce qui signifierait effectivement un (léger) recul de l'épidémie. Mais ces données restent fragiles. [LIBERATION](#)

Paris, future capitale mondiale du «quart d'heure» ?

Commerces, écoles, santé... Dans la capitale, beaucoup de choses sont accessibles en moins de 15 minutes à pied. La Ville souhaite pourtant aller plus loin dans ce domaine. [LE PARISIEN](#)

Plan de relance : il va falloir aider les PME dans son exécution, estime le Medef

Le président du Medef Geoffroy Roux de Bézieux a estimé jeudi qu'il allait falloir «aider les PME» dans l'exécution du plan de relance destiné à sortir l'économie de la crise du coronavirus, ce dernier pouvant s'avérer «complexe» pour ces entreprises qui «essaient de retrouver leur chiffre d'affaires». [LE FIGARO](#)

Coronavirus : le Medef veut «des consignes plus claires» dans les entreprises

Patrick Martin, président délégué du Medef, était interviewé sur Europe 1: «Les entreprises se conforment strictement aux consignes sanitaires, comme elles le font depuis mi-mars, encore faut-il que ces consignes soient claires et pragmatiques.» [EUROPE 1](#)

Île-de-France : Valérie Pécresse abat ses cartes sur le terrain écologique ([lesechos.fr](#)). La présidente de la région Île-de-France a dévoilé ce jeudi 192 propositions en faveur de l'écologie. Maires écologistes. Jérôme Sainte-Marie : "Les maires écologistes sont le reflet de la petite bourgeoisie urbaine" ([lagazettedescommunes.com](#)). Le politologue Jérôme Sainte-Marie décrypte la poussée verte dans les métropoles à l'aune de sa théorie des deux blocs, "élitaire" et "populaire". Piquant.

Pollution de l'air: création obligatoire de "zones à faible émission" ([lefigaro.fr](#)).

Qualité de l'air : pourquoi votre ville risque d'être présentée comme plus polluée qu'avant ([lci.fr](#)). Jamais actualisé depuis sa création en 1994, l'indice de pollution de l'air Atmo va connaître une mise à jour majeure en janvier prochain.

Auto: l'électrique, plus vite (de force) ([lesechos.fr](#)). L'annonce par l'exécutif européen d'une accélération de la baisse souhaitée des émissions de CO2 aura un effet direct sur l'industrie automobile.

Mobilité: la voiture cède doucement du terrain dans les grandes villes ([lesechos.fr](#)).

Voiture, vélo, marche : comment se déplacent les Français ? ([lexpress.fr](#)). Une enquête sur la mobilité des personnes en 2019, montre que les temps de trajets ont augmenté d'en moyenne 6 minutes depuis 2008. Le vélo, très peu utilisé, n'a pas évolué.

Recharge des véhicules électriques : l'enjeu des 7 millions de bornes ([lemonde.fr](#)). Tel est l'objectif fixé pour 2030. En attendant, le réseau de recharge rapide reste le talon d'Achille de la voiture électrique.

Tesla contraint d'ouvrir ses Superchargeurs à tous? Réservés aux clients de la marque, les Superchargeurs. Tesla constituent le réseau de charge rapide pour voiture électrique le plus dense et le plus fiable. [challenges.fr](#).



Fret ferroviaire. À l'heure de la relance, relever le défi du fret ferroviaire. Entre enjeux économiques et environnementaux, le transport de marchandises par le rail est un outil d'avenir. Pourtant, en dépit des objectifs ambitieux, la route gagne chaque année du terrain. (humanite.fr).

Le transport ferroviaire est un secteur gourmand en énergie. Le réseau des trains français ne fait pas exception en la matière.

Hype vise les 10000 taxis à hydrogène en Île-de-France en 2024

La compagnie de taxis espère multiplier par dix sa flotte en IDF avant les Jeux olympiques. [LE PARISIEN](http://LEPARISIEN)

Les pistes du Medef pour la reconversion des salariés face à la crise

L'organisation patronale a transmis vingt propositions au ministère du Travail pour faciliter les transitions vers des métiers épargnés par la crise, avec la volonté assumée de revenir sur des pans de la réforme de 2018. LES ECHOS

La crise n'empêche pas les créations d'entreprises de continuer à augmenter

Sur les douze derniers mois, elles sont en progression de 3,6%, selon les données de l'Insee. LE FIGARO

Télétravail, déménagement, frais de transport... les règles à respecter

Charlotte Gosselin, avocate en droit social donne quelques précisions sur les droits et devoirs des salariés et des employeurs à lire dans le Parisien

Des conducteurs d'Europe de l'Est contraints à des entorses à la législation pour le compte d'Amazon

Des conducteurs l'Est disent avoir été contraints de manipuler leur tachygraphe par un transporteur travaillant pour Amazon selon des révélations du quotidien britannique The Guardian. Les conducteurs ont ainsi été obligés de dépasser les heures de conduite autorisées par l'Union européenne. A lire dans actu-transport-logistique

Pour deux Français sur trois, la crise est l'occasion d'accélérer la transition écologique

Pour trois Français sur quatre, la relance de l'économie ne doit pas se faire sans transition écologique, selon un sondage OpinionWay pour « Les Echos ». Mais seules 37 % des personnes interrogées se fient au gouvernement pour prendre le virage vert. A lire dans les Echos

États généraux de la relance économique en Ile-de-France 30 septembre à la CCI Paris Ile-de-France

A la suite de la présentation du Gouvernement de son plan de relance de l'économie, l'Association des Maires d'Ile-de-France organise un temps d'échange et de réflexion spécifique sur la relance économique francilienne avec l'ensemble des acteurs de notre territoire. Le programme détaillé est disponible sur site de l'AMIF

Convention climat, le difficile accouchement du projet de loi (la-croix.com).

Jusqu'au 19 septembre, des citoyens de la convention climat participaient à des consultations sur le futur projet de loi qui devrait reprendre une partie de leurs propositions. La convention citoyenne pour le climat : et maintenant ? (lci.fr) et le piège (dans lopinion.fr)

Malus sur le poids : les voitures électriques et hybrides pourraient être aussi pénalisées !

En plus d'un malus sur les émissions de CO2, le gouvernement réfléchirait à l'instauration d'un malus basé sur le poids des voitures. capital.fr

Automobile. Près d'un Français sur deux favorable aux mesures "anti-voiture" (cnews.fr). Au dernier jour de la Semaine européenne de la mobilité 2020, un événement qui s'achève ce mardi 22 septembre et dont le but est d'encourager les citoyens et les institutions à prendre des mesures pour atteindre la neutralité carbone, une étude s'est intéressée aux mesures "anti-voiture", ainsi qu'à la place de l'automobile et des transports dans les grandes villes à l'ère de la pandémie de Covid-19.

Ferroviaire. Des trains moins gourmands en énergie ? (nouvelobs.com).



L'écologie sans boussole (lesechos.fr). Lorsqu'il s'agit de passer aux actes sur l'écologie, la France, faute de stratégie claire, multiplie les messages contradictoires.

La transition écologique des PME ne peut attendre. usinouvelle.com. Les plans climat ne sont pas réservés aux grandes entreprises. Les PME ont tout à gagner à réaliser audits énergétiques, bilans carbone et diagnostics RSE.

«Un plan de massacre de l'automobile française se prépare», Thierry Cognet (CCFA)

Le président du Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) juge sévèrement les projets de taxation verte envisagés par le gouvernement qui pourraient défavorablement impacter la production automobile made in France. Surtout, il s'inquiète de la santé financière du tissu de fournisseurs, et n'exclut pas de nouvelles fermetures d'usines... [A lire dans la Tribune](#)

Angélique Gleizon : La relève est assurée

Chez les Transports Gleizon (77), spécialiste de l'enrobé, Angélique Gleizon, 22 ans, touche à tout. Des relations commerciales à l'exploitation en passant par la route, la jeune femme raconte l'évolution de l'entreprise familiale qui vient de fêter ses 30 ans d'existence et la conjoncture difficile qu'elle traverse. Un adhérent OTRE à l'honneur [dans Transport Info Hebdo](#)

16) Agenda : Rendez-vous OTRE Ile-de-France (et peut être les vôtres ?) à venir

21 septembre: présentation du plan de relance par le MEDEF Île-de-France : [voir le replay](#)

Vendredi 25 septembre : journée portes ouvertes chez d'Hollandia à Nanterre

Mardi 29 septembre 2020 Sommet du Grand Paris : La relance économique, c'est capital ! pavillon Gabriel à Paris

Mardi 29 septembre 2020 Vers des systèmes de mobilités «low-tech» en IDF [inscription et programme ici](#)

29 septembre 2020: débat TDIE en visio sur la [Décarbonation des systèmes de transport](#)

Mercredi 30 septembre 2020 États généraux de la relance économique en Ile-de-France à la CCI Paris Ile-de-France - 27 avenue de Friedland 75008 Paris : [inscription ici](#)

1er octobre 2020 : [6eme édition de Bpifrance Inno Génération](#) (BIG) à l'AccorHotels Arena [inscription ici](#)

1er octobre de 11h à 12h30 l'association Certibruit organise un webinar. Merci de [diffuser cette invitation le plus largement possible à votre réseau](#)

1er octobre de 10h à 11h Le MEDEF Île-de-France, en partenariat avec Reprendre et Transmettre Magazine, vous invite à la 11ème édition francilienne des [RENCONTRES DE FRANCE DE LA TRANSMISSION D'ENTREPRISE](#) [inscription ici](#)

3 octobre 2020 - Entrepreneur Coaching Day Région Île-de-France

[Entrepreneur Coaching Day](#) : journée organisée par la Région et dédiée à l'entrepreneuriat francilien. Durant cette journée, vous aurez l'occasion de développer votre réseau professionnel, de partager vos expériences avec d'autres entrepreneurs de tous horizons, de découvrir les réseaux d'accompagnement et les dispositifs d'aides qui existent en Île-de-France... et, surtout, de côtoyer des entrepreneurs aguerris qui vous aideront à donner un nouveau souffle à votre projet

mardi 6 octobre 2020 de 8h30 à 14h00 La Maison des Océans – Paris : Trophées EVE [inscription ici](#)

jeudi 8 octobre et vendredi 9 octobre : salon Paris pour l'Emploi. présenter la [vidéo](#) ainsi que la [documentation](#) de l'unique rendez-vous emploi/formation d'ampleur nationale, place de la Concorde à Paris

15 octobre 2020 : Journée du transport combiné : rendez-vous annuel des acteurs du transport intermodal qui se tiendra le 15 octobre 2020 à Paris, à l'Espace Saint-Martin.

15 octobre 2020 : WEBINAIRE | Cybersécurité : comment limiter les risques pour les PME face au COVID-19 ? Medef – CCCIP – les digiteurs [inscription ici](#)

3 novembre 2020 : Le [Sommet de la Mobilité Urbaine à Paris](#)

4-5 novembre 2020 : Le [salon international des solutions mobilité durable à Paris](#)

6 au 8 novembre 2020 [Salon du « Made in France »](#)

6 novembre : Webinaire du MAP [véhicule autonome: Où en sommes-nous? Quelles perspectives?](#) [inscription ici](#)

24 & 25 Novembre 2020: Congrès « Regards croisés et dialogue sur les véhicules autonomes et connectés » ANNULÉ reporté en 2021

24 au 26 Novembre 2020: Salon des Maires de France <https://www.salondesmaires.com/>

European Mobility Expo, reporté du 15 au 17 décembre 2020 [inscription ici](#)

